



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le niveau de la Sèvre abaissé pendant une dizaine de jours pour observer les relations entre la nappe et la rivière

Afin d'optimiser la gestion durable de la ressource en eau qu'il exploite, le Syndicat va procéder à l'abaissement de la ligne d'eau de la Sèvre niortaise dans le méandre de Saint-Maxire du 14 au 23 mai 2019.

Après concertation avec les services de l'Etat, la fédération de pêche, les propriétaires de moulins et les autres structures partenaires, l'abaissement progressif de la ligne d'eau de la Sèvre va avoir lieu en manœuvrant les pelles des ouvrages du moulin de St-Maxire, d'Oriou et de Moulin-Martin.

Cette baisse de niveau, associée à différents suivis (débit de la rivière, qualité des eaux et niveau de la nappe), apportera un éclairage sur les échanges d'eau pouvant s'opérer sur ce secteur entre la rivière et la nappe dans laquelle 10 forages prélèvent une eau destinée à être rendue potable pour desservir plus de 35 000 personnes.

Une vigilance particulière sera apportée par l'Agence Française de la Biodiversité et la fédération de pêche pour s'assurer du maintien de la vie aquatique.

Contact : Nicolas MOREAU – 06.83.93.23.22



La Sèvre niortaise à St Maxire